

Assistances à mourir : la Suisse, un modèle ?

Comparaison internationale sous l'angle des sciences humaines et sociales

Organisation :

Murielle Pott

Professeure HES ordinaire, Haute Ecole de Santé Vaud, HES-SO

Samuel Blouin

Doctorat en sociologie et sciences des religions, Université de Montréal et Université de Lausanne, et boursier de la Fondation Pierre Elliott Trudeau

Lausanne, 9-13 avril 2018

Descriptif

La Suisse a développé très tôt une pratique originale de l'assistance à mourir, grâce à un contexte légal tolérant et par l'intermédiaire d'organisations militant pour la « mort digne » qui ont su en tirer parti. D'autres pays ou États ont mené des réflexions visant à se doter d'une législation sur l'assistance à mourir, que ce soit l'euthanasie ou l'assistance au suicide. La Belgique et les Pays-Bas ont par exemple une longue expérience de ces pratiques, tandis que le Canada et certains États américains y sont venus très récemment. D'autres, comme la France, ont choisi de ne pas légaliser l'assistance à mourir, mais de proposer un droit à la sédation terminale. Les catégories de personnes qui ont accès à ce type de décision de fin de vie changent : ce ne sont plus seulement des adultes gravement malades, mais aussi des personnes âgées dites « fatiguées de la vie » comme en Suisse ou des mineur-e-s comme en Belgique.

Ces nouvelles pratiques autour de la mort ont un impact sur les professionnel-le-s impliqué-e-s, les proches, les établissements de soins, les services sociaux et plus largement sur les sociétés qui les ont légalisées, les tolèrent ou les refusent. Parmi les études sur l'assistance à mourir, on constate que les données empiriques qualitatives sont peu nombreuses et que l'analyse socio-anthropologique est encore plus rare. Pourtant, la mort est une expérience sociale et collective en ce qu'elle convoque des répertoires sociaux, culturels et religieux, et fait l'objet de rituels. Or, les sciences humaines et sociales se sont peu penchées sur le « mourir ensemble » lorsqu'il implique l'assistance portée à une personne souhaitant mettre fin à ses jours, que ce soit à cause de la nouveauté relative du sujet ou du difficile accès aux terrains.

Notre symposium vise à mettre en réseau des chercheurs suisses et des chercheurs internationaux disposant de données empiriques ou ayant développé des problématiques originales sur l'assistance à mourir dans les domaines de la sociologie, de l'anthropologie, du droit, de la psychiatrie, de l'éthique, de la santé, du travail social. Il réunira des chercheurs et chercheuses confirmé-e-s et en formation, ainsi qu'une patiente impliquée dans des projets de recherche, dans le but de développer de nouvelles problématiques sur l'assistance à mourir sous l'angle des sciences humaines et sociales dans un contexte où ces questions sont principalement étudiées dans une perspective clinique, juridique ou normative. Le regard croisé de ces disciplines semble plus que jamais nécessaire pour aller au-delà de positions normatives peinant à s'extirper d'une dichotomie « pour » ou « contre » l'assistance à mourir, et ainsi, à terme, améliorer la pratique des professionnel-le-s de santé et du social, situé-e-s en première ligne des décisions à accompagner ou à prendre.

Le symposium est soutenu par le FNS dans le cadre d'un nouveau subside accordé pour « Scientific Exchanges », par le domaine Santé HES-SO dans le cadre du fond de promotion du domaine et par la Fondation Pallium. Vingt chercheurs et chercheuses provenant d'Europe, des États-Unis, du Canada et de Suisse y participeront. Une publication commune en français et en anglais est prévue.